



LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINÉES

CONSEIL MUNICIPAL

DU

LUNDI 10 OCTOBRE 2022

18 HEURES 15

SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-deux, le dix octobre, à dix-huit heures quinze,
Le Conseil municipal, légalement convoqué le 5 octobre 2022,
S'est réuni en session ordinaire à la salle du Conseil Municipal en mairie annexe,
Sous la présidence de M Vasselon 1^{er} adjoint, pour le Maire empêché de présider la séance du Conseil
Municipal

Etaient présents :

Mesdames RENAUD, RIBEIRO, GADOIS, PEIXOTO, SOREAU, COULMEAU, NICOLAUD.

Messieurs VASSELON, NICOLAUD, CHABASSOL, PINTO, TOUSSAINT, GABEAU, BERTHIER,
MARSEILLE, DELPLANQUE, GIRBE, PREVOT, LETOURNEUR.

Etaient absents : Mme MELINE, Mme DURAND, M MICHAUT, M. POUGET

Pouvoirs : M. MICHAUT à M. VASSELON

M. POUGET à M. GABEAU

Secrétaire de séance : Mme NICOLAUD.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

1	N° 96-22	ADMINISTRATION GENERALE – Approbation convention FORMASAT	approuvée
2	N°97-22	ADMINISTRATION GENERALE – Mutualisation des achats - Ajout de familles d'achat à la convention de groupement de commandes pluriannuelle passée entre Orléans Métropole, le C.C.A.S. d'Orléans et les communes de la Métropole.	approuvée
3	N°98-22	ADMINISTRATION GENERALE - vente terrain à bâtir industriel	approuvée
4	N°99-22	ADMINISTRATION GENERALE – dépenses de fonctionnement des écoles élémentaires publiques	approuvée
5	N°100-22	ADMINISTRATION GENERAL – Ouverture dominicale des commerces pour l'année 2023	approuvée
6	N°101-22	ADMINISTRATION GENERAL – Procédure d'abandon manifeste	approuvée
7	N°102-22	RESSOURCES HUMAINES – Prise en charge d'un matériel pour faciliter le travail d'un agent de la collectivité - FIPHFP	approuvée
8	N°103-22	RESSOURCES HUMAINES – Régime indemnitaire tenant compte des fonctions des sujétions de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP)	approuvée
9	N°104-22	RESSOURCES HUMAINES – Modification du tableau des effectifs et du tableau des emplois	approuvée
10	N°105-22	RESSOURCES HUMAINES – Dérogation au travail réglementé en vue d'accueillir des jeunes mineurs	approuvée

Affiché et mis en ligne le 13/10/2022